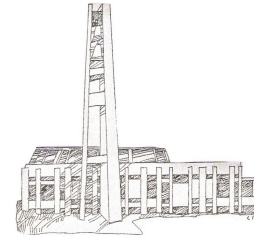




Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne Saint-Marc de Massy



<p align="center">Presbytère</p> <p>6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : epudf.saintmarc.massy@gmail.com</p>	<p align="center">Église Luthérienne Saint-Marc</p> <p>A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org</p>
<p align="center">Service divin</p> <p>Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p align="center">École du dimanche</p> <p>Le dimanche pendant le service divin</p>
<p align="center">   </p>	<p align="center"> Chaîne : <i>les questions de la foi</i> YouTube : mots-clés : Saint-Marc Massy Questions de la foi </p>

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1300 – 42^{ème} année – du 31 décembre 2018 au 27 janvier 2019

Lectures bibliques :

30 décembre 2018 : 1^{er} dimanche après Noël : 1 Samuel 1, 20-28 ; 1 Jean 3, 1-24 ; Luc 2, 41-52
 6 janvier 2019 : Épiphanie : Esaïe 60, 1-6 ; Ephésiens 3, 2-12 ; Matthieu 2, 1-12
 13 janvier 2019 : Baptême du Christ : Esaïe 40, 1-11 ; Tite 2, 11-14 ; 3.4-7 ; Luc 3, 15-22
 20 janvier 2019 : 2^e dimanche après l'Épiphanie : Esaïe 62, 1-5 ; 1 Corinthiens 12, 4-11 ; Jean 2, 1-12
 et semaine de l'Unité : Ezéchiel 37, 15-22a ; 1 Jean 4, 9-15 ; Luc 6, 46-49
 27 janvier 2019 : 3^e dimanche après l'Épiphanie : Néhémie 8/1-10 ; 1 Corinthiens 12, 12-30 ;
 Luc 1, 1-4. 4, 14-21

Vie de notre paroisse

Samedi 12 janvier 2019	<i>Groupe des jeunes</i> à 19h00 au temple de Palaiseau.
Mercredi 16 janvier	<i>Conseil presbytéral</i> à 20h30 à Saint-Marc.
Jeudi 17 janvier	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau
Vendredi 18 janvier	<i>Célébration œcuménique de la semaine de l'unité</i> à 20h30 à Saint-Paul.
Dimanche 20 janvier	<i>Culte avec les jeunes</i> à 10h30 à Saint-Marc.
	<i>Catéchisme</i> à l'issue du culte.
Samedi 26 janvier	<i>Messe et repas fraternel avec nos frères catholiques</i> à 18h30 à Saint Étienne à Chilly-Mazarin.
Dimanche 27 janvier	<i>Culte avec nos amis catholiques.</i>
	<i>Repas fraternel</i> à l'issue du culte à Saint-Marc. <i>Catéchisme</i> à l'issue du culte.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

- Célébration œcuménique avec nos amis baptistes et catholiques ainsi que la participation des jeunes musiciens de nos Églises.
RV : Vendredi 18 janvier à 20h30 à l'église catholique Saint-Paul à Massy.
- Messe avec prédication assurée par notre pasteur suivi d'un repas.
RV : Samedi 26 janvier à 18h30 à l'église Saint-Étienne à Chilly-Mazarin à 18h30.
- Culte avec nos amis catholiques du Chilly et prédication assurée par le père Emmanuel suivi d'un repas fraternel.
RV : Dimanche 27 janvier à 10h30 à Saint Marc.

Repas paroissial

Le repas du 27 janvier avec nos amis de Chilly-Mazarin correspond aussi à notre traditionnel repas paroissial clôturé par une tombola au profit de notre association d'entraide AESMMA.

Culte avec la participation des jeunes

Dimanche 20 janvier à 10h30. Venez nombreux participer à ce culte qui met en valeur les talents de la jeunesse de notre paroisse !

Dans notre paroisse

Nous assurons de notre sympathie et de notre prière Nicole et Henriette qui ont l'une et l'autre perdu leur beau-frère, ainsi que Nadia qui a perdu son oncle Lala.

Apéritifs après le culte

Après l'interruption de ces agapes fraternelles après le culte pour cause de marché de Noël, elles reprennent début janvier. Une feuille d'inscription est à votre disposition à l'église.

Extrait de l'agenda du pasteur

- Mercredi 9 janvier : animation du groupe régional de méditation chrétienne à l'église Saint-Jean.
- Vendredi 11 janvier : rencontre avec Annie Lecompte (responsable du service diocésain pour l'œcuménisme).
- Mercredi 23 janvier : participation au groupe régional de méditation chrétienne.
- Jeudi 24 janvier : participation à une rencontre entre pasteurs et prêtres du diocèse d'Évry à Orsay.
- Vendredi 25 janvier : participation à la réunion pastorale luthérienne.
- Mercredi 30 janvier : participation au groupe régional de méditation chrétienne.

Brève

Le pasteur a démissionné de ses fonctions de membre du conseil régional.

Le pasteur sera en congés du 31 décembre 2018 au 7 janvier 2019.

Bon repos à lui !

Groupe local ACAT

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture diffuse des informations et organise des actions pour éradiquer cette pratique. Notamment, un cas est proposé chaque mois sous la forme d'une carte postale à envoyer aux autorités politiques du pays concerné. L'ACAT a ainsi obtenu des mesures d'apaisement et de justice pour un certain nombre de personnes ; cette carte postale est disponible en plusieurs exemplaires dans le hall d'entrée de notre église.

Désormais, plusieurs paroisses chrétiennes de Massy constituent un groupe d'animation local de l'ACAT ; Pierre Chavel en est le correspondant à Saint-Marc.

À méditer

En cette période où la violence religieuse est en plein essor dans le monde et en France comme le montrent hélas les attentats répétés, méditons ces paroles de Jean-Jacques Rousseau toujours d'actualité.

« Je suis toujours demeuré le même (...) craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme mais haïssant les intolérants. »

Jean-Jacques Rousseau, lettre à Christophe de Beaumont

À TOUS

Alors que l'année 2019 commence, le pasteur et le conseil presbytéral adressent à tous les paroissiens, anciens paroissiens et amis leurs vœux pour une année placée sous le regard de Dieu. Qu'il vous accompagne toutes et tous dans la paix.

Le pasteur reste à la disposition de chacun pour une visite pastorale sur demande. Nous rappelons que les prédications peuvent être visionnées sur le site internet de la paroisse (rubrique Actualités) avec une ou deux semaines de délai pour les plus récentes.

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants. Si vous êtes imposable, 66% de vos dons nominatifs sont déductibles des impôts.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.